apportée dans la lutte, il perdait toujours du terrain plutôt que de recoller.

Puis vint le col des Arravis, encore un bien méchant, celui-là. Martinet, étourdissant de bric le grimpa avec une aisance remarquable, et au sommet, il avait plus de dix minutes d'avance. Le peloton des quinze coureurs aborda le col à son tour. Verhaegen et Dewaele fournirent un dur effort et parvinrent à se détacher, tandis que Frantz, Leducq, Vervaecke, A. Magne, etc., malgré toute leur bonne volonté, durent se contenter de les voir fuir.

* * *

Dès lors, la course était jouée, et le vainqueur ne pouvait être que Martinet, Verhaegen et Dewaele. Bonneville, à soixante-quinze kilomètres de l'arrivée fut atteint par Martinet, toujours seul, à 14 h. 01. Le Suisse précédait à ce moment Verhaegen et Dewaele de dix-huit minutes. Ces derniers qui, ainsi que nous le disons plus haut étaient parvenus à lâcher le peloton, comptaient six minutes d'avance sur Antonin Magne et onze, sur Frantz et Vervaecke.

* * *

On crut un moment à la victoire de Martinet, mais celui-ci fatigué par les durs efforts qu'il venait de produire, baissa considérablement de pied. Verhaegen et Dewaele profitèrent de cette défaillance pour le rejoindre.

Dewaele creva avant Evian et Verhaegen et Martinet restèrent ensemble. Quelques kilomètres avant l'arrivée, Verhaegen produisit un suprême effort auquel Martinet ne put répondre et le premier nommé triompha. Le touriste-routier prit la seconde place, et Dewaele la troisième.

* * *

Félicitons Verhaegen pour son joli succès et surtout Martinet pour son bel exploit. Les touristes-routiers font cette année des « étincelles » et dominent nettement des coureurs de premier ordre, tels que Van Slembrouck, Martin, Decorte, etc. Ceci est tout à leur honneur car avec les faibles moyens dont ils disposent, il faut avoir le cœur bien accroché, pour se comporter aussi brillamment.

Avec Verhaegen, Martinet et Dewaele, déjà cités, il y a lieu de féliciter également le Français Antonin Magne, dont la tenue est tout simplement admirable.

Frantz et Vervaecke, ne parurent pas dans un bon jour. Ils furent certes victimes de nombreuses crevaisons, mais malgré cela, ils ne produisirent pas la même impression que dans l'étape précédente. Seraient-ils fatigués?

Les routiers se reposeront aujourd'hui à Evian. Il avait été dit que le repos aurait lieu samedi, mais les organisateurs ont sans doute préféré se reposer à Evian, plutôt qu'à Briançon, si bien que l'étape que nous avions prévue pour aujourd'hui a eu lieu hier.

Demain, les « géants » se rendront à Pontarlier. Cette étape, dix-huitième du Tour, sera la dernière montagneuse. Une seule difficulté apparaît devoir retenir l'attention. C'est le col des Faucilles, dont l'altitude atteint 1.322 mètres... Frantz prendra-t-il à cette occasion une éclatante revanche sur Verhaegen et sur... Martinet. Nous le pensons, et il est probable qu'avec lui, Vervaecke et Leducq vont mener la vie dure aux autres concurrents.

P. E.

(Voir la suite en « VIE SPORTIVE »)

LE RELÈVEMENT DES TRAITEMENTS ET PENSIONS

M. Poincaré maintiendra les dispositions de son projet

Paris, 9 juillet. — M. Poincaré, entendu par la Commission des Finances de la Chambre, au sujet du relèvement des traitements des fonctionnaires, des pensions de guerre et des retraites, a déclaré qu'il ne lui était pas possible de modifier les dispositions actuellement prévues dans le projet portant ouverture de crédits sur les exercices 1926 et 1927 et que la rétroactivité du minimum de 3.000 francs lui paraissait impossible sans compromettre l'équilibre budgétaire.

Il a ajouté qu'il pourrait la question de confiance au sujet du maintien des dispositions de son projet.

Une suggestion de la Commission des Finances

La Commission a délibéré cet après-midi, sur les déclarations faites par le président du Conseil. Diverses solutions ont été présentées, pour permettre la rétroactivité des traitements de base des fonctionnaires ou tout au moins pour certaines catégories de petits fonctionnaires. L'une des suggestions consiste à utiliser le crédit du chapitre 13bis du budget du ministère des Affaires étrangères, s'élevant à environ 400 millions, destinés à effectuer certains remboursements à l'étranger qui ne pourront, dit-on, être opérés cette année.

PETITES NOUVELLES

— Un hydravion bimoteur a pris feu à la suite d'une explosion, à Maillerais-sur-Seine, alors qu'il venait d'être mis à l'eau. L'appareil avait été construit en vue de la traversée de l'Atlantique.

— Dans la vallée du haut Grésivaudan, des gendarmes avant poursuivi deux cambrioleurs, à La-Pierre, l'un de ceux-ci a blessé l'un d'eux d'un coup de revolver. Les gendarmes ripostèrent et tuèrent l'un des bandits.

— On a retiré de la Seine, en amont du viaduc d'Auteuil, les cadavres d'une femme et d'un bébé de quatre mois, liés l'un à l'autre par une ficelle. Il s'agit d'un suicide.

La mystérieuse noyade d'Haubourdin devant le Tribunal correctionnel du Nord

Trois hommes et trois femmes, inculpés d'avoir volé les économies de la victime, sont condamnés à des peines d'emprisonnement et à de l'amende

Le 19 avril on retrouvait dans le canal de la Deûle, à Haubourdin, le corps d'un vieillard de 71 ans, Isidore Vanhove, les membres ligotés et portant des marques de coups. Vanhove était pensionnaire à l'Hospice d'Haubourdin, qu'il avait quitté le 6 avril, emportant une somme de 6.900 francs, montant d'un retrait effectué à la Caisse d'épargne. Or, cette somme ne fut pas retrouvée sur le cadavre. Toutes les circonstances faisaient croire à un crime et la Sûreté reconstitua l'emploi du temps de Vanhove après son départ de l'hospice.

C'est ainsi qu'on apprit que la victime s'était rendue dans un estaminet situé rue Saint-Sauveur, 50, à Lille, munie de la somme enfermée dans une cassette, laquelle était enveloppée dans un sac fourre-tout. De là, il se rendit dans un estaminet de la rue de Paris, démuni de ses fonds et où il vendit ses vêtements et son linge. Le propriétaire de ce dernier estaminet, d'abord inculpé, bénéficia d'un non-lieu et c'est seulement les personnages qui se trouvaient avec Vanhove dans l'estaminet de la rue Saint-Sauveur qui furent renvoyés devant le tribunal, sous l'inculpation de vol.

A L'AUDIENCE

Les inculpés sont: Emile Dubois, 34 ans, riveur, demeurant à Lille, 50, rue Saint-Sauveur; Emile Pieters, 63 ans, colporteur à Lille; Carmen Descamps, 23 ans, femme Dubois; Fernand Demarcq, 29 ans, égoutier, demeurant à Lille, 70, rue du Fontenoy; Héloïse Poirion, 30 ans, ménagère à Lille et Marie Descamps, femme Catteau, demeurant à Lille, rue Saint-Sauveur, 50.

Les inculpés reconnaissent tous avoir participé au vol des 6.900 francs. Le rôle de chacun et le bénéfice qu'il a tiré de l'opération sont assez bien établis. Héloïse Poirion a eu l'idée du larcin; elle a envoyé Carmen Descamps chercher un sac fourre-tout pour le substituer à celui du vieux Vanhove; Carmen Descamps a substitué le sac; Fernand Demarcq a emporté le sac de Vanhove. Quant au colporteur Pieters, on lui allongea cent cinquante francs pour s'assurer qu'il n'irait pas raconter les choses qu'il avait vues. Dubois a forcé la cassette et a distribué la somme: 1.000 fr. à Carmen Descamps; 100 fr. à Fernand Demarcq; 1.000 francs à Poirion. Le reste, Dubois se l'est adjugé. Il fit un voyage à Paris, acheta une bicyclette et remonta sa garde-robe. Quand Vanhove s'aperçut de la disparition du magot, il se fâcha bien entendu, mais les complices se moquèrent de lui, voulurent lui faire croire qu'il n'avait pas apporté sa cassette. Vanhove quitta alors l'estaminet et se rendit dans un autre établissement.

On ne devait le revoir que le 19 avril, mort dans le canal, les membres ligotés et portant sur le corps des traces de coups.

REQUISITOIRE ET PLAIDOIRIE

M. le substitut Nectoux rappelle les faits: le vieux Vanhove a été vraisemblablement assassiné; ceux qui l'ont dépouillé avaient intérêt à sa disparition. Il demande un châtiment exemplaire contre les auteurs d'un vol odieux, prémédité et commis au préjudice d'un vieillard.

La défense s'insurge contre l'accusation d'assassinat. Les inculpés sont poursuivis pour vol seulement. Il n'est pas établi que Vanhove ait été assassiné. D'un certificat médical, il appert que le cadavre ne portait aucun coup. De plus, au cours de l'instruction, les inculpés furent appelés à confectionner des nœuds avec les cordes qui ligotaient les membres de la victime et c'est celui qui a bénéficié d'un non-lieu qui a fait un nœud se rapprochant le plus de celui qui liait les membres du cadavre. Les défenseurs insistent sur les bons antécédents de leurs clients parmi lesquels, deux seulement ont déjà été condamnés.

LES CONDAMNATIONS

Après quelques minutes de délibération sur le siège, le Tribunal prononce les condamnations suivantes:

Dubois: trois ans de prison et 50 francs d'amende;

Poirion: deux ans de prison et 50 francs d'amende;

Demarcq: huit mois de prison et 50 francs d'amende;

Marie Descamp: six mois de prison et 50 francs d'amende;

Carmen Descamp: deux années de prison avec sursis et 50 francs d'amende;

Pieters: un mois de prison avec sursis et 50 francs d'amende.

L'aventure de Jean-Pierre

NOUVELLE

PAR JEAN MAUCLERE

La pluie faisait rage. Les gouttes tombaient lourdes et pressées sur les carreaux de l'étroite fenêtre fermant la salle haute de l'auberge des Trois-Ecus, et les chasseurs qui s'étaient réfugiés là semblaient d'humeur morose.

— Bah! faisait l'aubergiste, placide, ce n'est rien cela; à peine une brise un peu fraîche, et une petite ondée pour les jeunes filles!

— Ouais! On dit cela quand on est à l'abri, interrompit un grand diable de chasseur d'un ton rien moins qu'aimable. Je voudrais bien vous y voir, bonhomme!

L'aubergiste riait silencieusement de toutes ses rides, ses petits yeux malins s'attachaient à son hôte, tandis qu'il répondait :

— Foi de Jean-Pierre, monsieur, j'en ai vu bien d'autres!

— Qu'avez-vous donc tant vu, mon brave?

— J'ai vu mon navire *l'Eveillé*, battu par une mer monstrueuse, capayer sous sa misaine et son foc d'artimon. La pluie tombait en nappe, comme si toutes les cataractes du ciel étaient ouvertes. L'eau, le ciel, tout était confondu dans la nuit, et ne présentait à l'œil qu'un vaste crêpé noir où brillait de temps en temps l'écume des vagues.

— Ah bah! Vous avez vu cela?

— Les coups de roulis ,rien de le dire! C'était affreux... Les canots, sur le pont, pouvaient à peine être maintenus à force de saisines...

— Mais... vous avez donc été marin?

— Engagé volontaire, monsieur, et je m'en flatte. Pour ce qui est de la pluie...

— N'en parlons plus! Dites-moi plutôt, dans ces gros temps, vous avez bien eu quelque tragique aventure?

— Heu!... Oui, j'ai failli me noyer une fois; mais tout justement c'était un jour de beau temps.

Racontez-nous cela.

— Je me rappelle comme si c'était d'hier. On était dans la mer des Antilles ; *l'Eveillé* avançait comme qui dirait en glissant à la douce, sous la poussée d'un petit vent, frais qui chantait dans les cordages. Les bonnettes se gonflaient le long des ralingues du vent. La grand'voile, cargue à tribord, semblait se mutiner contre son écoute, et envier aux voiles de l'avant la brise que l'officier de quart leur ménageait à son détriment!

« Bref, c'était un jour de repos pour l'équipage. Les hommes de quart, étendus sur le pont, fouaillaient leurs vieux souvenirs et les détaillaient aux amis ; d'autres fumaient leurs pipes culottées; quelques-uns s'étaient endormis, acclablés par la chaleur. Moi, histoire de trouver un peu de fraîcheur, j'étais grimpé au fin bout d'une vergue. Tout à coup, je me sens engourdi, je fais un faux mouvement : plouf! me voilà à l'eau! Par chance, je savais nager. Tout en me trémoussant, j'entendais tous les commandements. La hune de misaine a crié :

— Un homme à la mer!

« L'officier de quart à répondu :

— La bouée de sauvetage à l'eau!

« Et puis, comme pour me donner du courage, il a continué de toute sa voix :

— La barre dessus!

— Amène le canot sous le vent!

— File les écoutes des basses voiles, les amures de bonnettes hautes, les drisses de bonnettes basses!

Jean-Pierre se recueillit un instant : la tête basse, il revivait l'instant tragique.

— Ah! moniseur! continua-t-il, c'est qu'il en fallait du courage, vu que je savais les requins dans le sillage du navire. Oui, tous les jours on les voyait... Et finir comme ça, vous savez...

« Juste comme j'étais tourneboulé par cette idée, je vois le timonier qui jette, du côté que je me trouvais, la bouée de liége surmontée d'un petit pavillon rouge. En quelques brasses, je la gagne, je m'y cramponne, et sans savoir comment, voilà que je pense à ma bonne femme de mère, si elle me voyait là. Je n'étais toujours par sûr ; alors j'ai fait le vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de la Meule, en chemise et un cierge à la main, si j'arrivais à me tirer de ce mauvais pas.

« Après cela, la confiance me revenait un peu; mais tout de même, il y avait les requins. Je n'entendais plus ce qui se passait sur *l'Eveillé*, qui avait continué d'avancer; déjà je me demandais si l'on avait bien mis la barre dessous, pour lancer le navire dans le vent, afin qu'il puisse prendre la panne. Et le canot allait-il venir? Les camarades s'inquiétaient-ils de moi! Vous pouvez me croire, monsieur, ça c'est des minutes!

« Enfin, à un moment que je croyais tout perdu, voilà que je vois la chaloupe nageant avec rapidité vers moi. Sauvé, monsieur, j'étais sauvé!... Un officier avait voulu venir me chercher avec les camarades. Il m'a pris dans ses bras, tandis que je riais et pleurais à la fois, comme un gamin... ou comme une bête. On m'a hissé sur le pont : moi, un fin gabier, je ne savais plus seulement grimper tout étourdi que j'étais encore de ma chute. Le capitaine m'a reçu en haut ; il m'a attrapé, comme de juste, vu que c'était bien ma faute. Et puis, il a décidé, de sa plus grosse voix, qu'il fallait me réchauffer le fanal avec un grand coup d'eau-de-vie de cambuse. Tous les camarades étaient en l'air sur le pont, ils dansaient, ils chantaient... Ah! les braves amis!...

« Six semaines après on arrivait en France; on a touché l'île d'Yeu, et j'ai fait mon pèlerinage à la chapelle de la Meule. Eh bien, il y en avait vingt-cinq autour de moi, monsieur, vingt-cinq qui avaient tenu à m'accompagner avec des cierges, et en chemise, comme de bien entendu... »

JEAN MAUCLÈRE.

La 30e Fête fédérale de Gymnastique à Tourcoing

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La remise du Challenge Wachmar

Il est procédé ensuite par M. Chatelet, recteur d'académie, à la remise du challenge Wachmar à la délégation de l'école de garçons de la rue du Flocon, qui a obtenu le meilleur classement en natation et gymnastique.

Au nom de M. Herriot, ministre de l'Instruction publique, dont il est le délégué officiel, M. Chatelet félicita l'école, qui est dirigée par M. Godard.

MM. Dron, sénateur-maire de Tourcoing et M. Wachmar, président de l'Association régionale, formulèrent aussi leurs félicitations, que les hauts parleurs transmirent sur le stade.

M. DAMBRON
chef de l'Union Tourquennoise

MM. le capitaine Lasserre, directeur du Centre d'Education physique de la 1re région; le docteur Debeyre, professeur de la Faculté des Sciences de Lille, étaient parmi les personnalités à la tribune d'honneur.

La soirée

Le programme de la soirée débute à 19 h., aux Amicales Laïques, par une réunion du Comité central de l'Association régionale, tandis que l'Harmonie du Blanc-Seau donnait un concert au square de l'Hôtel-de-Ville.

A 21 h., se tint l'assemblée générale de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.

A la Croix-Rouge, la Clique Scolaire, la Fanfare « Les Intimes », les Fifres Scolaires et les Sapeurs Pompiers conduisirent une retraite aux flambeaux très animée et qui sema l'animation dans tout le quartier.

Cette animation se poursuivit au Blanc-Seau par un bal et un feu d'artifice, et Grand' Place, par un bal populaire.

Les illuminations

Suivant la tradition, heureusement respectée, le centre de la ville, avec l'Hôtel de Ville, la Bourse de Commerce, l'Hôtel des Postes, découpés dans le ciel par des milliers de lampes électriques; avec les motifs et les guirlandes posés le long des rues principales, fut, à la tombée de la nuit, l'objet de l'attention générale.

Nous soulignons avec plaisir la perfection de ces illuminations, que les étrangers considèrent, chaque fois, comme une preuve de l'ampleur que revêtent les fêtes tourquennoises.

LES RESULTATS DES CONCOURS

Voici les premiers résultats, dont nous publierons la suite demain:

Concours individuels

VETERANS

Prix couronnés. — 1er, Gladieu (Haubourdin), 75 points; 2e, L. Vanseyngel (Jeunesse du Blanc-Seau), 74 p. 87; 3e, P. Lemaire (Maubeugeoise), 72 p. 15; 4e, Albert Borée (Mines d'Ostricourt), 71 p. (

Prix simples. — 1er, F. Guelton (Roubaisienne), 64 points 65; 2e, D. Blancke (Mines d'Ostricourt), 60 p. 03; 3e, A. Taleux (St-Martin-sur-Bouloghe), 57 p. 75; 4e, A. Fournier (Neuvilloise), 57 p. 60; 5e, E. Boitelle (Cheminots, Lomme), 55 p. 80; 6e, E. Knapp (Patriote, Anzin), 55 p. 65; 7e, V. Leclercq (Arras), 55 p. 30; 8e, A. Revers (Hellemmes), 54 p. 95; 9e, E. Lepoutre (Jeunesse du Blanc-Seau), 54 p. 65; 10e, F. Leleu (Hellemmes), 54 p. 55; 11e, E. Depraeter (Gauloise, Wattrelos), 53 p. 40; 12e, Couple (Jeunesse du Blanc-Seau), 52 p. 20; 13e, Ch. Botteldorm (Arras), 49 p. 60; 14e, K. Lecat (Wasquehal), 46 p. 40; 15e, M. Dufresnes (Audruicq), 46 p. 05; 16e, H. Borée (Mines, Ostricourt), 44 p. 05.

GYMNASTES ETRANGERS

Prix couronnés. — 1er, G. Leclercq (Cercle Royal, Mons), 76 points 15; 2e, A. Maurie (Royale St-Gilles) 71 p. 85.

Prix simples. — 1er, N. Kraemer (Bonnevoie, Luxembourg), 62 points 90; 2e, J.B. Horn (Bonnevoie, Luxembourg), 60 p. 35; 3e, J. Weivers (Bonnevoie, Luxembourg), 55 p. 30.

Concours individuels (Championnat du Nord et du Pas-de-Calais)

Prix couronnés. — 1er, Georges Lagrange (Avenir, Liévin), 11 points 50; 2e, Désiré Campion (Douai), 110 p. 30; 3e, Alfred Bruyenne (La Lilloise), 106 p. 70; 4e, Hippolyte Van Hoele (Arras), 106 p. 25; 5e, Emile Boucher (Maubeuge), 102 p.; 6e, ex-aequo, Louis Delnat (Jeunesse du Blanc-Seau), et Lucien Vandewoorde (Etoile, Calais), 102 p. 50; 8e, Henri Herman (Union Tourquennoise), 102 p. 30.

Prix simples. — 1er, Marcel Picaret (Union Tourquennoise), 101 points 65; 2e, Marceau Lelen (Maubeuge), 101 p. 30; 3e, Prosper Venesanenbroeck (St-Maurice, Fives-Lille), 99 p. 90; 4e, Ernest Thigard (Ouvrière, Valenciennes), 97 p. 30; 5e, Pierre Jolet (Avenir, Achicourt), 93 p. 25; 6e, Victor Poheschgille (Ouvrière, Valenciennes), 95 p. 65; 7e, Arthur Carpentier (Cambrésienne), 94 p. 80; 8e, André Capet (Union Ouvrière, Calais), 92 p. 90; 9e, Henri Defraigne (Arras), 88 p. 65.

GYMNASTES ETRANGERS

Prix couronnés. — 1er, Emile Dutoz (St-Gilloise, Bruxelles), 102 points 35; 2e, Gentsch (Société Suisse de Paris), 102 p. 05.

LE PROGRAMME D'AUJOURD'HUI DIMANCHE

Nous en rappelons les grandes lignes:

7 h. 30, terrain rue Fin-de-la-Guerre, concours spéciaux. — 11 h., place de la Gare, réception des autorités. — 11 h. 30: départ du cortège des drapeaux pour l'Hôtel de Ville. — 12 h.: à l'Hôtel de Ville, réception, concert Square de l'Hôtel-de-Ville par l'Harmonie Municipale. — 13 h.: à l'Hôtel de Ville, banquet officiel. — 14 h. 30: départ Grand'Place du défilé des sociétés. — 15 h.: fête officielle de gymnastique, stade de l'U.S.T., rue de Gand; mouvements d'ensemble généraux; remise du drapeau régional à Tourcoing. — 19 h. 30: Grand'Place, concert de la Fanfare Cycliste de la Marlière. — 19 h. 30: salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, distribution des prix. — 20 h. 30: Grand'Place, concert. — 21 h. 30: place Charles-Roussel, fête de nuit par les Sections d'Education physique féminine Wazemmes, Esquermes, Vauban et Fives-Saint-Maurice, des Amicales laïques de Lille; Sections féminines de Neuville-en-Ferrain, de la Croix-Rouge et du Blanc-Seau de Tourcoing.

Les édifices publics et les rues du Centre seront illuminés.

Les délégués de la Chambre de Commerce américaine dans la région

Ils sont rejoints à Dunkerque par le commandant Byrd et ses glorieux compagnons à qui la population de notre grand port fait une chaleureuse réception

LA VISITE DE LILLE

Les délégués de la Chambre de Commerce Américaine de Paris ont visité Lille, samedi dans la matinée.

Le temps leur était chichement mesuré. Aussi, n'ont-ils pu se rendre qu'aux usines Le Blan et Cie, à la porte de Canteleu.

Quittant les usines Le Blan, les délégués américains ont été amenés en transports automobiles remorqués par des tracteurs rapides à la Chambre de Commerce, où une réception était organisée en leur honneur.

Ils ont été reçus dans la grande salle des délibérations, par M. Baudon, vice-président de la Chambre de Commerce en l'absence de M. A. Descamps, président.

M. Baudon leur a souhaité la bienvenue, en exprimant le vœu que l'amitié entre les Etats-Unis et notre pays soit définitivement scellée.

M. Conner, président de la Chambre de Commerce Américaine, en remerciant M. Baudon de l'accueil dont ses collègues et lui avaient été honorés, lui a témoigné tout l'intérêt que les Américains établis en France portaient à la région du Nord pour son activité économique.

M. A. Jaulin, consul général des Etats-Unis à Paris a terminé la série des allocutions en saluant la Chambre de Commerce de Lille au nom de l'ambassadeur américain.

Les invités sont ensuite redescendus sous le péristyle de la grande salle, où un vin d'honneur leur a été offert. La Chambre de Commerce Américaine à Paris a décidé d'inscrire au nombre de ses membres d'honneur, les présidents des trois Chambres de Commerce de Lille, de Roubaix et de Tourcoing.

Leur départ pour Dunkerque

A midi 10, les délégués américains ont pris place, en gare de Lille, dans un train spécial composé de voitures de rapide et de deux wagons restaurant.

La Compagnie des chemins de fer du Nord avait bien fait les choses et un repas succulent fut servi à la délégation, tandis que le train de luxe roulait vers Dunkerque.

L'ARRIVEE DANS LA CITE DE JEAN BART

A leur descente du train spécial, nos hôtes sont reçus sur le quai par M. Félix Coquelle, président de la Chambre de Commerce, qui, entouré des membres de cette haute compagnie, leur souhaite la bienvenue.

Les délégués prennent ensuite place dans trois autobus, qui les emmènent vers le port, dont l'outillage moderne et perfectionné les intéresse particulièrement.

A la Chambre de Commerce

Après une visite au silo à grains, la délégation est reçue à la Chambre de Commerce.

M. Coquelle souhaite la bienvenue aux visiteurs. Il rappelle ce que Dunkerque a souffert pendant la guerre et souligne les améliorations sensibles qui ont été apportées au port.

MM. Conner et Lech remercient la Chambre de Commerce de son accueil cordial et rendent hommage à M. Mahieu et à la Compagnie du Nord.

Un vin d'honneur est ensuite offert et les excursionnistes se rendent à l'Hôtel de Ville, où à 17 heures, dans les salons se trouvent réunis les membres du Conseil municipal de Dunkerque, ainsi que les autorités civiles, auxquelles des invitations avaient été adressées.

L'arrivée des héros de l'« America »

Les vaillants aviateurs Byrd, Noville, Acosta et Balchen, qui étaient partis de Paris par le rapide de midi pour Calais, où ils furent l'objet d'une courte mais chaleureuse réception. Peu après ils prenaient place dans une automobile et arrivaient à Dunkerque à 17 h. 10.

A leur descente devant l'Hôtel de Ville, la « Marseillaise » et l'Hymne Américain sont exécutés par la musique du 110e R. I.

Des acclamations de la foule saluent les glorieux aviateurs, qui se montrent ravis de cette touchante et chaleureuse réception.

M. Seguin, sous-préfet; M. Charles Valentin, maire et ses adjoints se rendent au devant des visiteurs et de vigoureuses poignées de main sont échangées.

Au salon du premier étage, une nouvelle et très touchante réception est faite à Byrd et ses compagnons qui prennent place ensuite sur une estrade d'honneur.

M. Hudelo, préfet du Nord est présent, ainsi que le colonel Marchal du 110e.

M. Valentin dit la joie que ressentent les Dunkerquois de posséder parmi eux les héros de la traversée de l'Atlantique et sous les applaudissements unanimes de l'assistance, il confère au commandant Byrd, le titre de citoyen de Dunkerque.

Le professeur Gibbons reçoit un magnifique bronze : « Jean Bart ».

A la statue de Jean Bart

Aviateurs américains et délégués de la Chambre de Commerce Américaine de Paris, se rendent ensuite en cortège, précédés par la musique du 110e, au pied de la statue du héros Dunkerquois.

Autour de la statue de Jean-Bart, les enfants des écoles et un nombreux public sont massés.

Une magnifique palme en bronze, garnie de rubans aux couleurs françaises et américaines est déposé sur le piédestal, par un marin du bataillon de côtes, cependant que la musique du 110e joue l'hymne à Jean Bart.

Puis, la délégation gagne la gare de Dunkerque, pour prendre le train spécial.

Ce dernier quitte Dunkerque à 17 h. 45, pour le Touquet-Paris-Plage, où une brillante réception est également préparée en l'honneur de nos alliés et des glorieux passagers de l'« America ».

A ETAPLES

Une demi-heure avant la réception en gare d'Etaples, les sociétés locales et une foule très dense envahissaient les quais.

Signalons, parmi les officiels, MM. Pelletier, sous-préfet de Montreuil; M. Souéart, maire du Touquet et ses adjoints ; Vasseur, maire d'Etaples.

Le commandant Byrd et ses compagnons, ainsi que les membres de la délégation américaine furent salués dès leur arrivée par MM. Pelletier et Soucart; au nom de la ville d'Etaples, M. Vasseur leur souhaita la bienvenue et les félicita chaleureusement de leur exploit.

Les aviateurs et le chef de la délégation remercièrent cordialement et reçurent une superbe gerbe de fleurs présentée par quatre jeunes filles de la ville.

La réception s'est terminée par l'exécution des hymnes français et américains par la musique communale.

Le Conseil des ministres décide la mise en liberté des anarchistes Ascaso, Duretti et Jover

Paris, 9 Juillet. — A l'exception de M. Albert Sarraut, retenu à la Chambre, les ministres se sont réunis samedi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Le Conseil a procédé à l'expédition des affaires courantes. Le Conseil des ministres a décidé de libérer les trois détenus Ascaso, Duriiti et Jover, dont lextradition demandée par le gouvernement Argentin et primitivement accordée par le gouvernement français n'a pu avoir lieu.

Le gouvernement argentin avait demandé que le transport des trois inculpés en Argentine fut effectué par les soins de la Sûreté générale française.

Le gouvernement français n'ayant pu sur ce dernier point accéder au désir du gouvernement argentin, celui-ci devant les difficultés matérielles qui s'opposaient au transport des détenus vient de renoncer à l'extradition.

DERNIÈRE HEURE

LE RELÈVEMENT DES TRAITEMENTS ET SALAIRES

Entendu une deuxième fois par la Commission des Finances, M. Poincaré repousse une suggestion de M. Palmade

Paris, 9 juillet. — Le Président du Conseil a été entendu par la Commission des Finances de la Chambre, sur la suggestion de M. Palmade, tendant à prélever les sommes nécessaires à la rétroactivité des traitements de base sur les versements provenant du plan Dawes, en particulier sur les crédits non utilisés pour des remboursements à l'étranger. M. Poincaré a exposé qu'il n'était pas possible de faire cette application et que les chiffres fournis par le rapporteur ne coïncidaient pas avec les disponibilités réelles. Il a maintenu les dispositions contenues dans son projet et le point de vue qu'il avait développé dans la matinée. M. Palmade n'a pas insisté pour sa suggestion.

La Commission se réunira lundi pour statuer sur le projet.

Les négociations économiques franco-allemandes

Paris, 9 juillet. — Les délégations commerciales pour les négociations économiques franco-allemandes, ont poursuivi leurs travaux avec activité toute cette semaine. Bien que des progrès aient été enregistrés au cours des conversations de ces derniers jours, on ne saurait encore préjuger de leur résultat. La journée de demain paraît devoir être décisive.

ASCASO, DURUTTI ET JOVER ONT ÉTÉ REMIS EN LIBERTE

Paris, 9 juillet. — Les trois détenus Ascaso, Durutti et Jover ont été mis en liberté à 18 h. 30. Avant leur départ, il leur a été notifié de se préparer à quitter le territoire français dans un délai d'une quinzaine de jours.

LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE

Fonck va tenter New-York-Paris au mois d'août

New-York, 9 Juillet. — L'aviateur français Fonck tentera la traversée aérienne de l'Atlantique entre New-York et Paris vers la fin Août. Il aura trois compagnons, dont le lieutenant Curtin.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR (Armée active)

Paris, 9 juillet. — Par décret rendu sur la proposition du ministre de la Guerre, sont élevés à la dignité de grand'croix: le général de division Philipot, membre du Conseil supérieur de la guerre; de grand-officier: les généraux de division Demetz, Crepy, Desticker, Nogues, Leandri; le médecin inspecteur Allain, adjoint au directeur du service de Santé du corps d'armée colonial.

Au grade de commandeur: les généraux de brigade Collon, Douce, Guedeney, de Gondrecourt, Demetz, Crebassol, Satou, Mangeot, Vacher; les généraux de division Destremau, Chalieat, Franck; l'intendant général Blondel; le contrôleur général de 1re classe Gouty; le médecin inspecteur Delmas; le médecin principal de 1re classe Arnould.

Le « Journal Officiel » publiera, en outre, une importante promotion dans les grades d'officier et de chevalier (active et réserve), ainsi que des nominations dans la médaille militaire (active).

LE RECORD DE LA HAUTEUR POUR AVION LÉGER

Berlin, 9 juillet. — On annonce que le pilote allemand Baumer s'est [illegible], hier, le record de la hauteur pour appareil léger, en 1 h. 27. Le pilote Baumer s'est élevé à 7.400 mètres. Ce même pilote doit s'attaquer cet après-midi, sur le même appareil, au record mondial de vitesse.

LE CONGRES INTERNATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS A LUXEMBOURG

Luxembourg, 9 Juillet. — Soixante délégués français, allemands, belges, italiens, autrichiens, anglais, américains, serbes et russes, représentant divers groupements de leur pays, assistent au Congrès International des Anciens Combattants qui s'est ouvert ce matin, au Palais Municipal de Luxembourg, sous la présidence de M. Marcel Héraud, président de la Fédération Interalliée des Anciens Combattants.

Le programme du congrès vise notamment l'action pour le maintien de la paix, le rapprochement entre les nations belligérantes au cours de la guerre 1914-1918, le désarmement des esprit, la rectification des fausses nouvelles tendant à créer des conflits, le statut international des prisonniers de guerre.

LA DESTRUCTION DES FORTERESSES ORIENTALES ALLEMANDES

L'accord du 21 janvier a été rempli

Berlin, 9 juillet. — On publie le communiqué officiel suivant:

« La tournée d'inspection du général Von Pawels, à laquelle ont pris part le commandant français Durand et le major belge Pulinx, a pris fin le 8 juillet 1927, par un procès-verbal commun.

» Il a été établi que l'accord intervenu à Paris, le 31 janvier 1927, entre le général Von Pawels et le Comité militaire interallié de Versailles, relativement à la destruction des abris souterrains à la frontière orientale allemande, est complètement rempli.

L'ORAGE A FAIT DE NOMBREUX DEGATS EN ALLEMAGNE

Berlin, 9 juillet. — Plusieurs régions de l'Allemagne ont été gravement éprouvées, hier, par des pluies torrentielles extrêmement violentes aux environs de Pirna (Saxe), notamment. Ces pluies ont provoqué des inondations qui ont causé des dévastations. Les voies ferrées de la région de Pirna ont été également endommagées.

Le trafic est interrompu, à Glashitte, un train a été surpris en gare et presque entièrement submergé par les eaux. Les voyageurs n'ont été sauvés qu'après quatre heures d'efforts.

BELGIQUE

L'EXPLOSION DE DYNAMITE DE HARENDONCK

Le chargé d'affaires des Pays-Bas à Bruxelles s'est rendu samedi au département des Affaires étrangères, pour exprimer au Gouvernement belge les sympathies du Gouvernement néerlandais à l'occasion de la tragique explosion de Harendoncq.

Une centaine d'ouvriers et d'ouvrières travaillaient disséminés dans les différents bâtiments. Le bloc N° 2, qui a fait explosion, s'est effondré dans un énorme entonnoir; les six personnes qui ont été tuées, ont été complètement déchiquetées et leurscadavres lancés en tous sens, à des distances extraordinaires, avec des débris de bâtiments.

Le Parquet de Turnhout a fait une descente sur les lieux pour rechercher les responsabilités. L'enquête n'a encore rien produit.

Les funérailles des victimes auront lieu ce dimanche.

Le raid Bruxelles-Léopoldville-Bruxelles

M. le comte de Broqueville, ministre de la Défense nationale, a répondu à la lettre du lieutenant Medaets qu'il agréait le projet du raid Bruxelles-Léopoldville-Bruxelles. Il applaudit de tout cœur à cette proposition et il appelle de tous ses vœux la réussite de cet audacieux projet.

COURTES DÉPÊCHES

— L'ancien directeur de l'Ecoles des Beaux-Arts d'Angers, Paride Weber, 60 ans, soupçonné du vol des tapisseries de la cathédrale d'Angers, s'est suicidé dans sa propriété de Brigne, près de Martigne-Briand, au moment où il allait être appréhendé.

— Le général Mac Roody, de l'armée anglaise, a inauguré la plaque commémorative apposée dans la cathédrale de Senlis, en l'honneur des armées britanniques.

— Le Ministre de la Guerre vient de conférer la fourragère des théâtres d'opérations extérieurs, aux couleurs de la croix de guerre, au 6e bataillon du 1er Régiment étranger d'infanterie.

— Le paquebot anglais « Homeric », allant de New-York à Cherbourg, est entré en collision au large de cette ville, avec le trois-mâts italien « Giacomo », allant de Fowey, port d'Angleterre, à Gênes. Sept, le voilier a eu des avaries.

— Le grand paquebot « D'Artagnan », courrier d'Extrême-Orient, est arrivé à Marseille avec 765 passagers, dont le résident supérieur, M. Pasquier, qui fut gouverneur général par intérim, pendant le séjour de M. Alexandre Varenne en France.

— Une automobile dans laquelle jouaient quatre enfants pendant que leurs parents se livraient à la pêche, a glissé dans le fleuve Niagara. Les quatre enfants ont été noyés.

— L'aviatrice allemande, Mlle M. Rasche, a quitté l'aérodrome du Bourget, se rendant à Londres. Elle fera escale à Boulogne, pour déposer ses bagages qu'elle expédie à New-York.

— Au cours d'une crise de folie, Mme Denise Colon a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Tenes, garçon coiffeur à Albi. L'état de la victime est désespéré.

— Un garde-vigile, Emmanuel Barbaris, d'Enghien, a été arrêté. Il a reconnu avoir pillé des villas qu'il était chargé de surveiller.

— Le général allemand Hoffmann, négociateur de la paix de Brest-Litowsk, est mort vendredi, à Reichenhall.

— La Cour d'appel de Colmar vient de confirmer son jugement par déf